



Voeux institutionnels de la communauté de communes

2012

Pascal Néel

Mercredi 18 janvier, en début de soirée, cent-cinquante personnes se sont retrouvées au Centre de ressources de la communauté de communes Tarn & Dadou, à Técou, pour partager les voeux du Président, Pascal Néel. Parmi elles, de nombreux maires, conseillers municipaux, représentants de la Région et du Conseil Général et du Pays, entreprises du territoire, médias locaux, partenaires associatifs et syndicaux. Voici en substance les voeux que Pascal Néel a formulés, au nom de l'exécutif et des services de la communauté de communes Tarn & Dadou. Seul le prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les partenaires de Tarn & Dadou,

Chers amis, chers collègues,

Je vous remercie d'être nombreux à avoir répondu présent pour ce moment d'échange où je souhaite évoquer les projets de développement de la communauté de communes.

Au nom de l'ensemble des vice-présidents et de nos services, je voudrais tout d'abord vous souhaiter une excellente année 2012.

Comme je m'y étais engagé, devant vous il y a un an, la communauté de communes Tarn & Dadou continue de préciser son rôle, son fonctionnement et son projet de développement. Notre objectif est de rapprocher notre collectivité de ses 500 élus municipaux et de ses 50.000 habitants.

Pour cela, nous élaborons un projet de territoire intitulé « pacte communautaire ».

Dans les prochains mois, ce « pacte communautaire » transcrit les choix politiques des élus du territoire pour les années à venir, en particulier :

- les projets de service : Comment améliorer les services à la population ? A quel endroit ? De quelle manière Tarn & Dadou peut-elle soutenir les communes ?
- l'amélioration de la démocratie locale : Comment rapprocher les élus municipaux et les habitants de la décision communautaire ?
- et les orientations budgétaires et fiscales : Comment financer les nouveaux projets ? Où et comment définir les priorités ? dans quels domaines faire des économies ? comment faire évoluer les impôts locaux vers davantage d'équité ?

Voilà le défi que nous devons relever ensemble, en ayant en permanence à l'esprit le sens de l'intérêt général.

L'équipe de direction et les chefs de services sont associés à ce travail d'élaboration afin qu'il puisse y avoir une adéquation entre les aspirations des élus et les contraintes techniques et administratives qui font le quotidien de nos services.

Toutefois, les orientations qui figureront dans ce pacte seront le fruit des propositions des seuls élus. Il faudra donc qu'elles bénéficient d'un large consensus et, évidemment, d'un avis

favorable de la majorité des conseils municipaux.

De plus en plus, les municipalités font appel la communauté de communes pour soutenir leurs projets. C'est le sens du processus de décentralisation engagé il y a trente ans. La raréfaction et le renchérissement des ressources nous appellent à mutualiser nos moyens et à faire évoluer les relations partenariales qui s'établissent entre nous. Chacun est concerné : élu comme agent territoriaux.

D'ores et déjà, les groupes de travail ont commencé à tracer des pistes. Celles-ci seront discutées lors d'un séminaire des maires, qui se tiendra le samedi 11 février ici-même, avec l'appui de Joseph Carles.

Elles concernent des propositions d'investissement, de mutualisation de service, d'évolution de la fiscalité ou de prise de nouvelles compétences.

Ce projet de pacte est une étape importante dans le développement de notre communauté de communes, avec l'impérieuse nécessité de rationaliser notre fonctionnement, comme nous avons commencé à le faire avec la flotte des véhicules ou les dépenses d'énergie.

* * * * *

Notre pays traverse depuis quelques années une « zone de turbulences ». Elle affecte le service public en général et les collectivités territoriales en particulier. De ce point de vue, la suppression de la taxe professionnelle a été lourde de conséquences.

Avec la récente dégradation de la note de la France, nos difficultés de financement ne devraient pas s'améliorer. Les banques voient leur refinancement devenir plus coûteux, avec pour conséquence des prêts toujours plus onéreux et plus rares, qu'il s'agisse de prêts aux particuliers, aux entreprises... ou aux collectivités.

Nous étions déjà soumis à une double-crise : celle des ressources financières et celle de la légitimité du service public face à un monde de marchandisation de tous les services, souvent au détriment de l'intérêt général.

Alors que la puissance publique est de moins en moins assumée par l'Etat, les investissements publics sont portés à 75% par les collectivités locales. La communauté de communes a donc un rôle déterminant à jouer. Il ne faut pas ajouter de l'austérité à la crise économique et sociale. Il faut donc poursuivre raisonnablement nos projets d'investissements.

Il y a vingt ans, lors de sa création, Tarn & Dadou ne comptait que 19 communes et une poignée de collaborateurs. Aujourd'hui, notre communauté de communes regroupe 29 municipalités et compte désormais près de 200 collaborateurs au service de 50.000 habitants.

Nous devons garder à l'esprit que nos concitoyens sont aussi des contribuables. Ils nous jugent autant sur notre façon d'exercer notre mission que sur le niveau d'imposition et de contribution qui leur est demandé en contre-partie.

Cette année, je pense que nous avons eu une approche juste et pragmatique en la matière. En effet, pour la première fois, la communauté de communes prélève une part de l'impôt de la taxe d'habitation, puisque, en compensation de la suppression de la taxe professionnelle, la communauté de communes a « hérité » de cette contribution, au détriment du Conseil général. Ceci représente un changement très important dans notre relation avec les citoyens.

2011 aura également été une année charnière en ce qui concerne notre politique d'accueil des jeunes enfants. En redéfinissant leurs modalités de participation au financement des crèches, les communes ont joué la carte de la solidarité et de l'équité pour maintenir et développer ce service de proximité, auquel nos jeunes ménages sont particulièrement attachés.

* * * * *

Cette année qui commence me donne l'occasion de faire un panorama de la situation communautaire et de mettre en perspective les chantiers en cours.

Dans le domaine du développement local, grâce aux fonds de concours accordés aux communes du territoire : 24 dossiers ont été instruits et programmés au cours de l'année, pour un montant de 1,2 million d'Euros.

En matière d'aide aux communes, profitons-en pour rappeler que la mise à disposition gratuite des chapiteaux représente un coût de fonctionnement annuel de 70.000 €. L'année dernière, nous avons réussi à honorer 90% des demandes. Je me réjouis de voir ainsi combien cette logistique contribue à la réussite des actions menées par les associations qui s'impliquent en faveur du territoire.

2012 est placée sous le signe de la continuité en matière de projets structurants. En premier lieu je citerai le plus important :

- le démarrage du chantier de la Plaine de Millet, à Graulhet, qui verra la construction et la relocalisation d'une crèche familiale et d'un nouveau cinéma, en plus de la passerelle et des aménagements paysagers en bordure du Dadou, portés par la commune,

Je veux citer aussi les projets suivants :

- à Briatexte, le déplacement de la médiathèque sur le site de l'ancienne gare,
- à Lisle-sur-Tarn, le lancement du concours d'architecte pour le projet de la salle multi-sports associée au collège, laquelle sera probablement prévue pour la pratique extra-scolaire du hend-ball,
- à Gaillac, le démarrage de la couveuse d'activités en maraîchage biologique, qui verra les quatre premiers bénéficiaires lancer leur première production,
- à Gaillac, la construction d'une nouvelle crèche de 20 places. Elle sera réalisée par un groupement d'entreprises qui a pour objet de développer une filière locale du bâtiment éco-responsable, modulaire et déplaçable. Je suis heureux que nous contribuions à ce beau projet industriel.

Enfin, j'ai récemment exprimé aux élus du canton de Cadalen ma volonté de renforcer les services à la population sur cette partie de notre territoire. Dans ce but, nous poursuivons l'objectif de réhabiliter l'ancienne église située au coeur du village afin d'y réaliser un équipement communautaire. Cet édifice étant partiellement classé au patrimoine, nous procéderons en parallèle à une étude de faisabilité technique et à une étude de besoin de la population.

Vous le voyez : c'est l'ensemble du territoire de la communauté de communes qui bénéficie, petit à petit, d'équipements nouveaux, répondant ainsi aux besoins de la population.

En matière d'urbanisme, j'adresse mes félicitations pour le travail réalisé cette année par les agents du syndicat mixte du Pays et ceux de Tarn & Dadou. Ils ont permis d'accroître la compatibilité des documents d'urbanisme communaux avec le Scot et le Programme local de l'habitat. Cela a aussi été l'occasion de faire avancer l'esprit communautaire en promouvant les PLU groupés, rassemblant dorénavant 18 communes en tout.

En outre, cette collaboration entre les communautés de communes et le Pays débouche cette année sur la mutualisation du service d'information géographique. C'est un outil indispensable à la gestion de la consommation foncière, conformément aux orientations du Grenelle 2, mais aussi pour l'actualisation permanente des différents réseaux.

Le développement de cet outil nous permettra :

- de maintenir un maximum de services d'urbanisme dans les communes, donc proches des pétitionnaires,
- de mettre en commun l'ensemble des compétences locales incarnées par les agents municipaux et les élus locaux porteurs de l'information de proximité.

Dans le domaine du développement économique, il me semble important de souligner la qualité de notre collaboration depuis deux ans avec le groupe Fonroche. Cela nous permet désormais de proposer un complexe d'immobilier d'entreprises modulable et adaptable, sur la Zone

d'Intérêt Régional du Mas-de-Rest, à Gaillac. Il est à noter que ces bâtiments sont équipés d'une toiture photovoltaïque.

En termes de Zones d'Activités, on peut également

- se féliciter du succès rencontré par la Zone de Garrigue Longue, à Montans, où plusieurs entreprises sont en cours d'installation,
- et rappeler que la Zone de Ricardens, à Briatexte, fait désormais partie de l'offre foncière économique communautaire.

Ainsi, notre politique de développement économique poursuit son essor, notamment dans le domaine de l'éco-responsabilité et du développement durable. Je prendrais 3 exemples emblématiques de cette politique :

- d'abord, nous tenons un engagement que je n'avais pas pris, mais qui s'est imposé à nous, à savoir la réalisation de l'assainissement de la zone d'activités de La Bouissonnade, à Lagrave,
- ensuite, nous poursuivons notre étude préalable à la mise en place d'un dispositif de méthanisation des déchets agricoles, en partenariat avec la Chambre d'agriculture,
- enfin, pour la troisième année consécutive, nous organiserons les Tables Rondes de Tarn & Dadou, un rendez-vous des acteurs et décideurs dans le domaine de l'économie durable, le Jeudi 7 juin au cinéma de Gaillac.

Après « Lumières sur le photovoltaïque » en 2010, « le bâtiment éco-responsable en perspective » en 2011, l'édition 2012 des Tables Rondes sera axée sur les productions énergétiques émergentes, issues des ressources locales et à destination des consommateurs locaux : entreprises, administrations, voire les particuliers...

Par ailleurs, nous sommes conscients qu'une politique économique juste et équilibrée doit également reposer sur un meilleur suivi des entreprises du territoire, de leurs projets et, aussi, de leurs difficultés.

Pour cela, je vous rappelle que nous avons lancé il y a un an, dans la foulée de notre site « eco.ted.fr », un numéro de téléphone unique. Il vise :

- à renseigner les entreprises et porteurs de projets et, par la suite,
- à les accompagner le plus efficacement possible, grâce notamment à notre réseau de partenaires.

En 2012, nous comptons renforcer en moyens humains ce « guichet unique » et, plus généralement, cette politique d'accompagnement. Les incertitudes économiques de l'année 2011 se sont transformées en craintes de récession pour 2012, même si la CCI table sur un taux de croissance de 1%.

Par conséquent, à l'aube de cette nouvelle année, la communauté de communes reste mobilisée pour soutenir l'économie et l'artisanat local. Cela passe aussi par le lancement il y a peu de nos opérations programmées d'amélioration de l'habitat : les Opah.

En effet, sur la période des cinq années qui viennent, les travaux subventionnés dans le cadre des rénovations de logement pourraient représenter environ 11 millions d'euros au profit des entreprises locales.

D'ores et déjà, près d'une centaine de dossiers qualifiés sont traités par le bureau d'études Faramond, notre mandataire, ce qui démontre à la fois :

- la pertinence de notre action
- et l'attente de nos concitoyens les plus modestes pour « vivre mieux » dans leurs logements !

Dans le domaine des missions accomplies par le Service environnement, beaucoup de choses ont été mises en oeuvre cette année et beaucoup de projets sont à l'étude. Je ne vais pas tous

les citer mais seulement mettre la lumière sur quelques uns :

- d'abord, nous avons continué à optimiser le service des déchets, afin de limiter les coûts et de développer progressivement la collecte de proximité, dite de « porte-à-porte »,
- ensuite, nous avons mis en place, en partenariat notamment avec le Conseil Général et Trifyl, un plan de prévention des déchets digne d'un territoire de 50.000 habitants,
- enfin, pour soutenir cette politique, nous avons multiplié les actions de sensibilisation sur le terrain grâce à nos « ambassadeurs du tri ».

Résultat : nos indicateurs quantitatifs et qualitatifs en matière de collecte sont globalement positifs, ce qui nous a permis :

- de ne pas augmenter le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères depuis deux ans,
- et d'afficher un coût moyen par habitat notablement inférieur aux statistiques nationales.

Pour les années qui viennent, nous poursuivons un double objectif :

- généraliser le service de proximité, sans qu'il en coûte davantage,
- et harmoniser progressivement le coût du service sur l'ensemble du territoire, pour les entreprises comme pour les ménages.

Notez également que la loi nous oblige à élaborer cette année notre propre Plan climat-énergie territorial, ce dont nous parlerons avec Martin Malvy et Thierry Carcenac, à Albi le 30 janvier.

En outre, se projeter sur l'avenir c'est prendre en compte effectivement la nouvelle donne environnementale, d'où ma volonté de mettre en place un « Agenda 21 » communautaire et partenarial, dans la foulée.

Je voudrais également dire un mot du Spanc, puisque cette compétence, que nous exerçons en lieu et place des communes, fait parfois grincer des dents nos concitoyens.

En effet, il faut rappeler que la mission de Tarn & Dadou ne se limite pas au contrôle-diagnostic des installations d'assainissement individuelles, mais que nos techniciens sont également compétents et mobilisés pour accompagner les projets de réhabilitation. Rappelons qu'un tiers des installations ne sont pas conformes.

Nous allons continuer de renforcer cette mission au service de nos concitoyens, grâce notamment au site internet « environnement.ted.fr ». Celui-ci permet aux administrés de (presque) tout savoir sur les systèmes homologués et sur les subventions possibles. Dans ce cadre, nous avons eu 133 rendez-vous l'an dernier pour des projets de réhabilitation.

En outre, je suis heureux de vous annoncer que nous établirons une convention pluri-annuelle avec l'agence de l'eau pour un programme d'aide d'environ 5 millions d'euros. Il s'agit d'un programme ambitieux de protection de l'environnement et de pérennisation du Service Spanc, dont les attributions évoluent progressivement.

Ce projet me tient particulièrement à coeur et vous remarquerez qu'il n'est pas simple de bâtir un tel dispositif, surtout dans une période où les aides se raréfient.

* * * * *

Dans le domaine des autres services à la population, l'année écoulée a été marquée par l'ouverture de la nouvelle crèche Lou Pitchoun, à Gaillac. D'ailleurs, son inauguration est prévue le Samedi 3 mars, en fin de matinée. Ce programme a été long et compliqué, mais le résultat recueille des avis positifs de l'ensemble des acteurs concernés : l'association Lou Pitchoun, la mairie de Gaillac, et les parents usagers du service.

Nous avons également opéré le transfert de la crèche CAF de Graulhet, baptisée désormais

« Crèche des Petits Dadou's » et réalisé le déménagement du relais d'assistantes maternelles Nord, à Gaillac.

En 2012, outre la nouvelle crèche de Gaillac que j'ai évoquée tout à l'heure, le Service enfance-jeunesse aura notamment pour mission :

- d'aider à la réflexion sur l'accueil de la petite enfance pour les habitants des environs de Cadalen,
- de faire aboutir notre projet de charte intercommunale enfance-jeunesse relative aux centres de loisirs,
- de réorganiser le RAM Sud à Lisle-sur-Tarn.

Dans le domaine de la culture, et plus particulièrement des médiathèques, je veux souligner que la réorganisation du service et le renforcement du fonctionnement en réseau ont été l'une des grandes réussites de l'année écoulée. Cette nouvelle organisation ouvre de nouvelles perspectives, symbolisées notamment par :

- la réalisation d'un nouveau programme d'animations semestriel particulièrement riche,
- l'organisation d'animations culturelles hors-les-murs, c'est à dire dans des communes qui ne disposent pas de médiathèque,
- la concrétisation d'un site internet permettant à tous les usagers de réserver en ligne nombre de support culturel et de se tenir informés des animations à l'attention du tout-public, des aînés ou des jeunes.

Par ailleurs, et pour finir, en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement de notre collectivité, sachez que je souhaite prochainement restructurer nos services autour de trois grands pôles :

- D'abord, une Direction « ressources et prospective » qui sera notamment en charge des ressources humaines, des finances et des marchés.
- Ensuite, une Direction « services de proximité » qui sera composée des deux services que sont l'enfance-jeunesse, d'une part, et l'action culturelle, d'autre part,
- Enfin, une Direction du « développement durable » qui rassemblera le Service environnement, le Service du développement économique et le Service de l'habitat.

La future Directrice Générale des Services sera en pilotage de ces trois directions, assistée directement d'une mission « organisation évaluation » et du Service des systèmes d'information - SIG.

Mais toutes ces évolutions ne peuvent se concrétiser sans l'adhésion et l'engagement de tous, élus et agents.

Plus largement, je compte particulièrement sur votre soutien pour relever tous ces nouveaux défis, notamment sur les agents municipaux, avec lesquels il faut nouer des liens professionnels plus étroits.

Avant de conclure, je voudrais remercier l'ensemble des élus, qu'ils soient ou non délégués communautaires, qui sont impliqués dans les commissions et qui promeuvent l'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire.

Je remercie également tous les collaborateurs qui ont organisé cette cérémonie.

Je voudrais une nouvelle fois vous souhaiter une bonne année à tous, ainsi qu'à vos familles, et je vous invite à partager le cocktail préparé par la Maison La Rigaudié, de Graulhet.